



République Française - Département de la Savoie

Arrondissement d'Albertville

Commune d'Aime-la-Plagne

Conseil municipal du 29 mars 2026

Liste des délibérations

Nombre d'élus		
En exercice	Présents	Votants
29	27	29

L'an deux mille vingt-six, le 29 mars à 10h00, le Conseil Municipal légalement convoqué 24 mars 2026, s'est réuni Salle du Conseil municipal en séance sous la présidence de Lucien SPIGARELLI, doyen.

Présents :

Gaëlle ATHENOUX, David AUBONNET, Tatiana BERARD, Sylvain BONNET, Marion BOURDON, Rose BUFFERINI BEDONI, Noël CHAMOOUSSIN, Christelle CHARRIERE VESCOVI, Hervé CHENU, Rémy COUNIL, Laurent DESBRINI, Anthony DESTAING, Alex DUCHOSAL, Sylviane DUCHOSAL, Arnaud DURU, Isabelle GOSTOLI DE LIMA, Justine LE BOEUF-NYSSSEN, Marie MARTINOD, Rachele MONTMAYEUR, Alexandre PELLICIER, Laetitia RIGONNET, Aurélien ROMANET, François SCHMITT, Sabine SELLINI, Lucien SPIGARELLI, Amélie VIALLET, Xavier HEURTEBISE.

Excusés :

Juliette MICHEL (pouvoir à Christelle CHARRIERE VESCOVI), Didier PEYTAVIN (pouvoir à Laetitia RIGONNET).

Secrétaire de séance : M. Anthony DESTAING

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2026-033 Élection du maire - **David Aubonnet est élu par 23 votes pour, 6 votes blancs.**

2026-034 Détermination du nombre d'adjoints - **Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.**

2026-035 Élection des Adjoints - **La liste menée par Anthony Destaing est élue par 23 votes pour, 6 votes blancs.**

Élection des Maires délégués :

Anthony Destaing est élu Maire délégué d'Aime par 23 votes pour, 6 votes blancs.

Rachele Montmayeur est élue Maire déléguée de Granier par 23 votes pour, 6 votes blancs.

2026-036 **Arnaud Duru est élu Maire délégué de Longefoy par 23 votes pour, 6 votes blancs.**

Sabine Sellini est élue Maire déléguée de Montgirod-Centron par 23 votes pour, 6 votes blancs.

Sylviane Duchosal est élue Maire déléguée de Tessens par 23 votes pour, 6 votes blancs.

Hervé Chenu est élu Maire délégué de Villette par 23 votes pour, 6 votes blancs.

2026-037 Lecture de la charte de l' élu local - **Le Conseil municipal prend acte de la lecture de la charte de l' élu local.**